

Conformément au compte-rendu du Comité Directeur du 03/07/01 sans demande de modification dans les 15 jours suivant leur réception, les comptes-rendus seront adoptés.

Monsieur ROBERT ouvre la séance à 19 h 00.

Réunion du

18 décembre 2017

Infos du Président

• ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFTT 09/12/2017

- Lorsque le point financier a été abordé ça a été houleux. Le Président de la FFTT n'a pas pu aborder sa rémunération (50.000€ : an) en tant qu'élu car il n'avait pas reçu la convention avec l'INSEP. Ce point n'est que reporté.
- Le budget de la Coupe du Monde 2018 s'élève à 1 200 000€. Le prévisionnel est passé de -700 000€ à +50 000€. Le budget de la fédération est de 5 358 000€ et prévoit une augmentation de 2€ pour la saison prochaine, si le nombre de licenciés reste stable. Les deux budgets, votés en même temps, ont été adoptés à 55%, avec 36% contre et 9% d'abstentions.
- Afin de faire des économies, il n'y aura plus de congrès fédéral.
- Bernard Bousigues a été nommé D.T.N.

• CONVENTION S.S.S. AVEC BEAUFOU

- La convention que nous avons proposée, signée et envoyée au club de Beaufou nous a été retournée non-signée avec des demandes de modifications notamment sur la fourniture du matériel. Plusieurs membres du bureau s'étonnent de cette façon de procéder où le demandeur impose ses souhaits. De plus il apparaît, lors de la discussion, que la prestation réalisée ne correspond plus en terme de volume horaire au projet initialement présenté. La demande du comité de Vendée d'impliquer les familles en leur demandant une petite participation financière n'a pas également été prise en compte. Il est donc convenu d'inviter, début 2018, le président du club de Beaufou et son éducateur sportif à l'initiative du projet, afin de faire un point sur le projet global et son budget réel.
- Hervé Soulard soulève la question de savoir si le club de Beaufou a fait une demande de subvention à la Ligue des Pays de Loire.

• CREATION CLUB

- Un nouveau club vient d'être créé à Notre Dame de Monts. Une aide financière de 400€ leur sera attribuée.


LA banque à qui parler


www.wack.com SPORT

Présents

AUGAIN Michel
ARTUS Henry
BARRE Gaëtan
BOURMAUD Stéphanie
BROCHARD Stéphane
DREYER Dominique (coopté)
FOURNIER Stéphane
LIAIGRE Jérôme
ROBERT Sébastien
SOULARD Hervé

Excusés

BUCHOU Margot
ROCHETEAU Richard

Absent

SOULARD Martin

Invités

PASQUEREAU Fabienne

Infos Secrétaire

- Le secrétariat sera fermé du vendredi 22 décembre 17 au mercredi 3 janvier 18 inclus.

Infos Trésorier

- Quelques clubs ne se sont pas acquittés de leur 1^{er} relevé. Le 2^{ème} relevé est parti.
- Michel Augain soulève la question du paiement du juge-arbitrage par le Comité lors des compétitions Sport Adapté et Handisports pour des joueurs qui ne sont pas licenciés à notre fédération (une trentaine). Hervé Soulard répond que les aides financières sur la double licenciation sont en baisse (passé de 35€ à 15€) et qu'il n'y a pas d'obligation en la demeure. Dominique Dreyer indique que ces prestations sont comprises dans le budget de la CDA. 2 tours rencontres sport handicap ont eu lieu le 23 sept à la Roche et le 02 décembre aux Essarts. 36 sportifs ont participé à la compétition aux Essarts. Le prochain tour aura lieu aux Herbiers le 13 janvier 2018. En mai 2017 la commission mixte a proposé que le droit d'inscription revienne au club FFTT organisateur pour valoriser leur disponibilité et participer aux frais engendrés. Comme les années précédentes les frais de juge arbitrage sont pris sur le budget de la commission arbitrage du CDTT et Françoise Dreyer assure ces fonctions. Concernant le remboursement des doubles licences, le sujet doit être abordé en commission mixte régionale le mardi 09 janvier 2018.

Infos C.T.D.

- Tournoi 1^{ère} Licence le 02/12/17 à La Roche sur Yon toujours effectué en deux parties distinctes. L'effectif était de 99 participants. Si ce chiffre s'avère plutôt moyen, la satisfaction se porte surtout sur la participation des féminines.
- Le critérium fédéral s'est déroulé les 16 et 17/12/2017 : à noter les montées de région en zone pour les joueurs suivants : Dany Picard - les Achards en MG, Anne-Aël Bonneau - Beaufou en CF, Alexandre Rochard - Belleville en CG, Arthur Thomas - Belleville en JG. Nolan Albenque - Aizenay a quant à lui réussi à monter en N1 sur ce tour.
- Le CIC C/J aura lieu le 13 janvier à la Ferrière. Le lendemain auront lieu les finales par classement. Stéphane Brochard confirme que ces deux compétitions pourront se dérouler sur 34 tables.
- Concernant le scolaire, à la demande du directeur de l'école publique de St Prouant, Tony Seymour est intervenu le vendredi 10 novembre 2017, pour la mise en place d'un cycle pongiste.

Tour des Commissions

- CHAMPIONNAT PAR EQUIPES – par Michel AUGAIN :
 - La fin de cette phase compte 9 descentes de région. Par conséquent une 3^{ème} PR sera créée pour cette deuxième phase. Pour les montées en région, il y aura toujours 4 montants les 3 premiers de poule + le meilleur 2^{ème} qui monteront (pas de Barrages prévu). La réunion de la CSR aura lieu mardi 19/12/17 avec validation des nouvelles poules de région. S'il n'y a pas de bouleversement à cet échelon, nous devrions pouvoir envoyer les nouvelles poules départementales dans la semaine.
 - ENQUETE PR A 6 : Suite aux résultats du sondage évoqués dans le dernier compte rendu et transmis à tous les membres, la question de changer les compositions d'équipes dès septembre 2018 est posée. 8 personnes sont pour le retour des équipes de PR à 6 joueurs. 2 personnes s'abstiennent et personne n'est contre. Certains clubs demandent que les PR jouent le dimanche matin. En ce qui concerne les horaires, le Comité a évoqué la possibilité de donner le choix au club recevant. Une décision sera prise avant la fin de la phase 2.
- ARBITRAGE – par Dominique DREYER :
 - Bilan : le Vendée compte 86 arbitres, dont 53 en activité. Toutes les épreuves de cette première phase ont été pourvues.

- Critérium Fédéral tour 2 : les horaires ont été respectés à l'exception du site de La Roche sur Yon, en raison du trop grand nombre de tableaux à gérer.
 - Formation JA 2 (crit.) : Lors du dernier comité directeur, Dominique Dreyer demandait si le Comité pouvait prendre en charge une partie de la formation afin de susciter des vocations. Le montant de la formation s'élève à 160€ + 30€ de passage à l'examen à verser à la Ligue. Le Comité propose de prendre en charge 50% de la formation en contrepartie de 2 prestations sur 2 tours de la saison suivante. La proposition est acceptée à l'unanimité. Par ailleurs, Michel Augain demande s'il ne serait pas possible d'agrèer des aspirants en JA2 à qui on délivrerait un agrément pour officier exceptionnellement pour palier à l'absence de dernière minute d'un JA titulaire désigné. Cet agrément pourrait être validé suite à une prestation en double avec un JA titulaire. Dominique Dreyer n'y voit pas d'objection à partir du moment où l'accompagnant a les compétences pour le faire.
- COMMISSION CRITERIUM FEDERAL – par Jérôme LIAIGRE :
 - Cette saison comptabilise 640 inscrits pour 52 clubs. Stagnation par rapport à la saison passée où nous avions 639 joueurs.
 - Le deuxième tour s'est globalement bien passé malgré la non-disponibilité de deux grandes salles (30+18 tables). Il a fallu se réorganiser pour ce tour, et Jérôme LIAIGRE remercie les clubs sollicités même si il n'est pas toujours évident de trouver des bénévoles pour ouvrir les salles.
 - A noter le grand nombre d'absents surtout en petites catégories, à priori imputable à la date tardive fixée par la FFTT pour ce tour... (arbres de Noël scolaires ou d'entreprises).
 - Jérôme LIAIGRE s'étonne de la récurrence de certaines questions sur le nombre de descentes « anormales » après le premier tour notamment. Il rappelle, comme c'est indiqué dans le règlement et les circulaires d'accompagnement, que seul le nombre de montées est garanti ; le nombre de descentes dépend lui directement des résultats des niveaux supérieurs...

Questions diverses

- Titres Départementaux : A l'heure qu'il est les titres jeunes n'ont pas trouvé preneur les 9 et 10 juin 2018. Un nombre de 32 à 34 tables est souhaitable. Les titres seniors messieurs et dames (24 tables) du 29 avril 2018 ont été demandés par le club des Herbiers qui a depuis peu un souci de qualité de sol. Il est donc compliqué de leur donner notre accord pour le moment (visite souhaitable).

DECISIONS VOTEES :

- Retour des équipes de PR à 6 joueurs : 8 Pour, 2 Abstentions, 0 Contre
- Prise en charge de 50% du montant de la formation de J.A. 2 : approuvée à l'unanimité

Fin de la réunion 21h30

Prochaine réunion : 29 janvier 2018

Fabienne PASQUEREAU